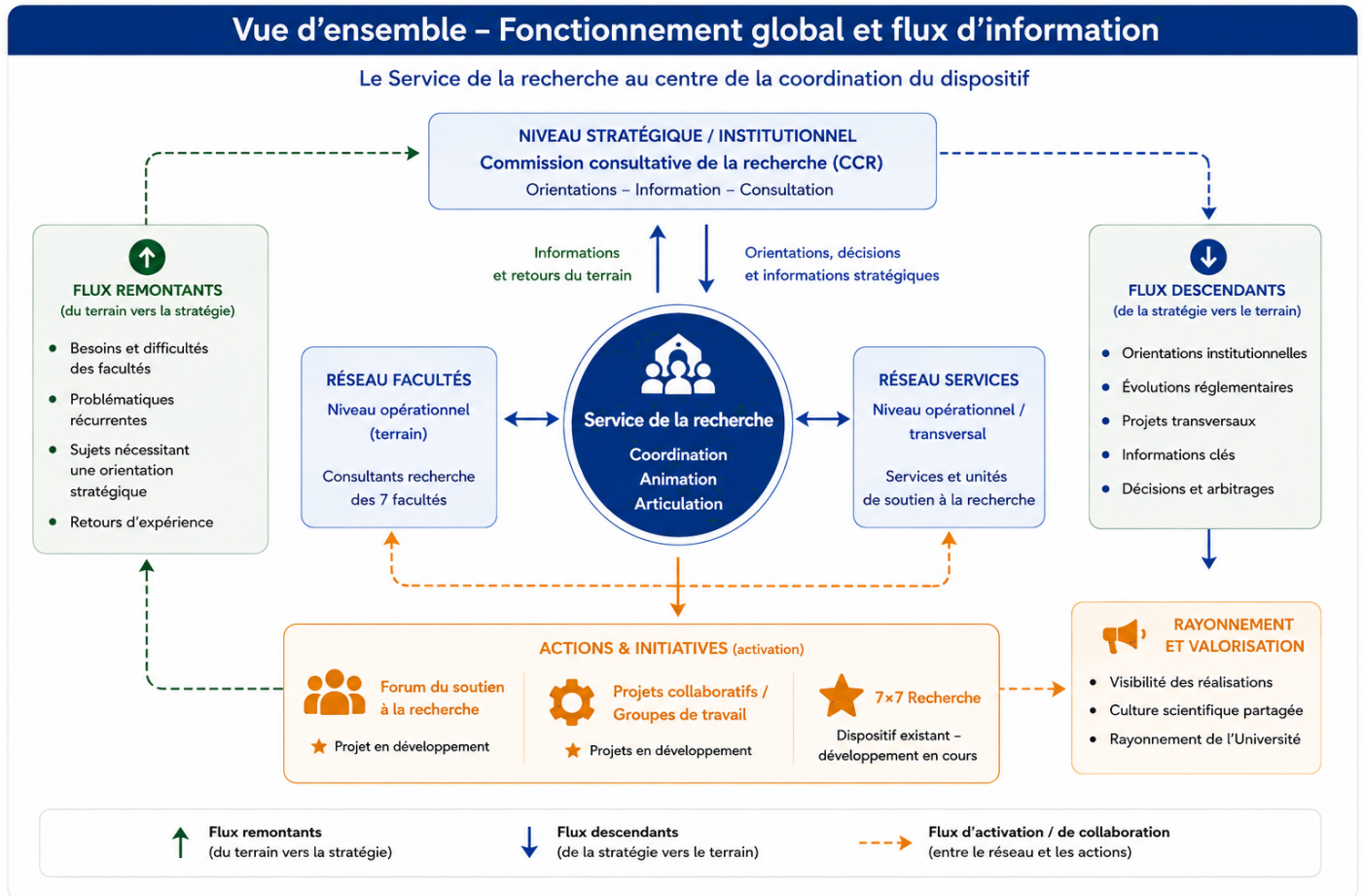


Présentation du RSR

- [1 - Le Réseau de Soutien à la Recherche](#)
- [2 - Structure du Réseau de soutien à la recherche](#)
- [3 - Modalités de travail/communication](#)
- [4 - Activation du réseau](#)

1 - Le Réseau de Soutien à la Recherche



Le Réseau de soutien à la recherche, coordonné et animé par le Service de la recherche, rassemble et met en relation les actrices qui contribuent au soutien à la recherche au sein de l'Unil. Il vise à renforcer la coordination entre les facultés, les services et les instances institutionnelles afin de proposer un environnement de soutien cohérent, lisible et efficace pour la communauté de recherche.

Pourquoi un réseau de soutien à la recherche ?

La recherche mobilise de nombreuses compétences au-delà de celles des chercheuses et chercheurs eux-mêmes. Tout au long du cycle de vie d'un projet, de son idéation à sa diffusion et à sa valorisation, différents acteurs interviennent pour informer, conseiller, accompagner, faciliter ou sécuriser les activités de recherche.

Ces compétences sont réparties entre les facultés et de nombreux services de l'Université.

Le Réseau de soutien à la recherche a pour objectif de mettre ces actrices en relation et de faciliter leur collaboration, afin notamment de :

- favoriser la circulation de l'information entre les facultés, les services et les instances institutionnelles ;
- mieux connaître les expertises et prestations disponibles au sein de l'Unil ;
- faciliter l'orientation vers les bons interlocuteurs ;
- faire remonter les besoins et problématiques rencontrés sur le terrain ;
- favoriser le partage de pratiques et le développement de collaborations ;
- développer collectivement des réponses à des problématiques transversales ;
- valoriser le travail réalisé par la communauté du soutien à la recherche ;
- contribuer à la visibilité et au rayonnement de la recherche menée au sein de l'Université.

À qui s'adresse le réseau ?

Le réseau est au service de l'ensemble de la communauté de recherche.

Son action peut s'adresser directement aux chercheuses et chercheurs ou aux personnes et structures qui les accompagnent dans les facultés et les services.

Le réseau couvre l'ensemble du cycle de vie de la recherche : préparation et financement des projets, aspects juridiques et contractuels, ressources humaines, éthique, données et infrastructures, réalisation des projets, publication, Open Science, communication, valorisation et transfert, entre autres.

Comment fonctionne le réseau ?

Le dispositif repose sur trois dimensions complémentaires :

1. Structure : Qui compose le réseau ?

Le réseau s'appuie principalement sur trois espaces complémentaires :

- le Réseau de soutien à la recherche - Facultés, qui rassemble les consultant·es et référent·es recherche des facultés ;
- le Réseau de soutien à la recherche - Services, qui rassemble les services exerçant une fonction identifiable de soutien à la recherche ;
- la Commission consultative de la recherche (CCR), qui permet d'assurer le lien avec le niveau stratégique et institutionnel, notamment à travers les vice-doyens en charge de la recherche.

[>> En savoir plus sur la structure du réseau](#)

2. Circulation : Comment l'information circule-t-elle ?

Différents canaux permettent d'assurer une circulation fluide et bidirectionnelle de l'information entre le terrain, les expertises de soutien et le niveau stratégique.

Ils comprennent notamment les séances régulières des réseaux Facultés et Services, la CCR, des rencontres thématiques et des communications périodiques sur les activités de soutien à la recherche.

[>> En savoir plus sur les canaux de communication](#)

3. Activation : Comment le réseau agit-il ?

Le réseau a vocation à produire des collaborations et des actions concrètes.

Des projets et événements transversaux permettent notamment de réunir les différentes communautés, de répondre directement aux besoins des chercheur·es et de valoriser la recherche menée au sein de l'Université.

[>> Découvrir les initiatives du réseau](#)

2 - Structure du Réseau de soutien à la recherche

Le dispositif de soutien à la recherche repose sur plusieurs espaces complémentaires permettant de relier les besoins du terrain, les expertises disponibles au sein de l'Unil et le niveau stratégique.



Réseau de soutien à la recherche - Facultés

Le Réseau de soutien à la recherche - Facultés rassemble les consultant·es et référent·es recherche des sept facultés, en lien avec le Service de la recherche.

Il constitue l'interface opérationnelle privilégiée entre les facultés et les services centraux pour les questions liées au soutien à la recherche.

Ses principales fonctions

Le réseau permet de :

- assurer une bonne circulation des informations entre le niveau central et les facultés ;
- maintenir un niveau d'information partagé ;
- faire remonter les besoins, difficultés et problématiques rencontrés dans les facultés ;
- partager les pratiques et expériences entre facultés ;
- identifier les sujets nécessitant l'intervention d'un service spécialisé ;
- coordonner la mise en œuvre opérationnelle de certaines initiatives.

Selon les sujets abordés, d'autres acteurs, notamment des vice-doyen·es ou des représentant·s de services spécialisés, peuvent être invités à participer aux échanges.

Réseau de soutien à la recherche - Services

Le Réseau de soutien à la recherche – Services rassemble les services et unités exerçant une fonction identifiable de soutien aux activités de recherche.

Il vise à développer une communauté transversale des acteurs du soutien à la recherche et à faciliter la collaboration entre les différentes expertises présentes au sein de l'Université.

Qu'entend-on par soutien à la recherche ?

Le soutien à la recherche peut intervenir à toutes les étapes du cycle de vie de la recherche et couvrir des domaines très variés.

Il peut être apporté directement aux chercheuses et chercheurs ou aux facultés, consultant·es recherche et autres acteurices qui les accompagnent.

L'appartenance au réseau ne dépend donc pas du pourcentage d'activité qu'un service consacre à la recherche, mais de **la nature du rôle qu'il exerce dans le soutien à celle-ci**.

Critères d'appartenance

Un service peut faire partie du réseau lorsqu'il :

- exerce une fonction concrète et identifiable de soutien à la recherche ;

- dispose d'une expertise, prestation ou capacité d'intervention mobilisable dans le cadre d'activités de recherche ;
- est en mesure d'identifier les personnes pertinentes pour le représenter selon les sujets ;
- s'engage à contribuer aux échanges et collaborations du réseau.

L'unité d'appartenance au réseau est **le service**. Celui-ci désigne les personnes les plus pertinentes pour le représenter selon les thématiques abordées.

Cette organisation permet à la fois de mobiliser les bonnes expertises et de maintenir une responsabilité au niveau du service et de sa direction.

Réseau élargi et partenaires

Tous les services ayant un lien avec la recherche n'ont pas nécessairement vocation à participer de manière permanente au réseau.

Les services dont l'activité peut ponctuellement concerner la recherche, sans constituer une fonction structurée de soutien à celle-ci, peuvent être associés au **réseau élargi**.

Ils peuvent notamment être invités :

- à une rencontre thématique ;
- à une séance spécifique du réseau ;
- à un groupe de travail ;
- à un projet nécessitant leur expertise ;
- à des rencontres élargies de la communauté du soutien à la recherche.

Cette organisation permet de conserver un réseau opérationnel tout en restant ouvert aux nombreuses compétences susceptibles de contribuer ponctuellement aux activités de recherche.

Commission consultative de la recherche - CCR

La Commission consultative de la recherche constitue le principal point d'articulation du dispositif avec le niveau stratégique et institutionnel de la recherche.

La présence des vice-doyen·es permet notamment :

- de partager les évolutions importantes du soutien à la recherche ;
- de faire connaître les problématiques transversales identifiées par les réseaux ;
- de présenter les projets ayant une portée institutionnelle ;
- de recueillir des avis ou orientations sur certains enjeux ;
- d'assurer un relais vers les directions facultaires.

La CCR n'a pas vocation à se substituer aux réseaux opérationnels. Elle permet au contraire de créer un lien entre les réalités identifiées sur le terrain et les réflexions menées au niveau stratégique.

Coordination du dispositif

Le **Service de la recherche coordonne et anime l'ensemble du dispositif**.

Il assure notamment l'articulation entre le Réseau Facultés, le Réseau Services et les instances institutionnelles et facilite la mobilisation des acteurs pertinents selon les problématiques rencontrées.

3 - Modalités de travail/communication

2. CIRCULATION

Comment l'information circule-t-elle ?

Des canaux complémentaires pour une circulation fluide et bidirectionnelle.



Séances Facultés

Échanges réguliers avec les consultants recherche des facultés : infos opérationnelles, remontée des besoins, partage de pratiques, coordination.



Séances Services

Échanges réguliers entre les services : connaissance mutuelle, collaborations, réponses coordonnées à des sujets transversaux.



CCR

Information et discussion des enjeux stratégiques, projets transversaux et orientations. Relais vers les directions facultaires.



Séances thématiques / Groupes de travail

Réunions ciblées autour d'un besoin particulier pour approfondir une problématique ou développer une solution commune.

Flux ascendants

Besoins, difficultés, retours d'expérience, problématiques, propositions du terrain.



Flux descendants

Orientations, décisions, évolutions, projets, informations clés, ressources.

Le Réseau de soutien à la recherche s'appuie sur plusieurs canaux complémentaires afin d'assurer une circulation efficace de l'information entre les facultés, les services et le niveau institutionnel.

L'objectif n'est pas que chaque information soit communiquée dans toutes les instances, mais que la bonne information atteigne les bons acteurs, au bon niveau et avec le niveau de détail approprié.

Séances de coordination - Facultés

Les séances du Réseau de soutien à la recherche - Facultés constituent le principal canal de coordination opérationnelle avec les facultés.

Elles permettent notamment de :

- transmettre les informations opérationnelles importantes ;
- recueillir les besoins et difficultés rencontrés sur le terrain ;
- partager les pratiques ;
- coordonner certaines actions ;
- identifier les sujets nécessitant l'intervention d'autres services.

Les représentant·es des services concernés peuvent être invité·es ponctuellement lorsqu'une expertise particulière est nécessaire.

Séances de coordination - Services

Les séances du Réseau de soutien à la recherche - Services permettent de connecter les différentes expertises de soutien présentes au sein de l'Université.

Elles visent notamment à :

- mieux connaître les prestations et activités des différents services ;
- partager les évolutions importantes ;
- identifier les complémentarités entre services ;
- développer des collaborations ;
- apporter des réponses coordonnées à des problématiques transversales ;
- améliorer l'orientation des chercheurs et des facultés vers les bons interlocuteurs.

Commission consultative de la recherche - CCR

La CCR constitue un canal privilégié pour les informations ayant une portée stratégique ou institutionnelle.

Elle permet notamment de présenter :

- des évolutions majeures du dispositif de soutien ;
- des problématiques transversales identifiées sur le terrain ;
- des projets nécessitant une information, une consultation ou un relais au niveau facultaire ;

- des orientations susceptibles d'avoir des implications pour les facultés.

Les informations pertinentes sont ensuite relayées vers les acteurs opérationnels concernés.

Actualités du soutien à la recherche

Projet à venir en cours de préparation et de montage

Une communication synthétique adressée **deux fois par année** à la Direction, aux vice-doyen·es et aux responsables concerné·es permet de donner une vision transversale des activités de soutien à la recherche.

Cette communication vise notamment à mettre en lumière :

- les projets en cours ou récemment réalisés ;
- les collaborations entre facultés et services ;
- les nouvelles prestations ou évolutions importantes ;
- les problématiques émergentes ;
- les réalisations collectives du réseau.

Elle contribue ainsi à rendre visible un travail de soutien qui est souvent réalisé de manière peu visible et à montrer la richesse de l'écosystème existant au sein de l'Université.

Séances thématiques et groupes de travail

Toutes les problématiques ne nécessitent pas de mobiliser l'ensemble du réseau.

Des séances thématiques ou groupes de travail peuvent donc être constitués autour d'un besoin particulier.

Ils permettent de réunir uniquement les acteurs concernés afin de :

- approfondir une problématique ;
- développer une réponse commune ;
- améliorer un processus ;

- concevoir une nouvelle prestation ;
- coordonner un projet transversal.

Des flux bidirectionnels

La circulation de l'information fonctionne dans les deux sens.

Du terrain vers le niveau institutionnel : les besoins, difficultés, évolutions et retours d'expérience identifiés dans les facultés et les services peuvent être consolidés et, lorsque nécessaire, portés au niveau de la CCR ou des instances compétentes.

Du niveau institutionnel vers le terrain : les orientations, décisions, évolutions réglementaires et projets institutionnels sont relayés vers les réseaux afin d'en faciliter la compréhension et la mise en œuvre opérationnelle.

Entre facultés et services : les besoins identifiés par les facultés peuvent être mis en relation avec les expertises disponibles dans les services, tandis que les nouvelles prestations développées par les services peuvent être confrontées aux besoins et réalités du terrain.

4 - Activation du réseau

3. ACTIVATION

Comment le réseau agit-il concrètement ?

Des initiatives transversales pour soutenir les chercheurs et valoriser la recherche.



7 × 7 Recherche

Événement valorisant les projets de recherche des 7 facultés (7 minutes par projet) dans un format pédagogique et accessible.

Ouvert à la communauté UNIL et à terme au public externe, partenaires et médias.

Objectif : valoriser et diffuser l'expertise et les réalisations de l'Université.



Projets collaboratifs et améliorations

Groupes de travail et projets transversaux pour :

- créer ou améliorer des prestations
- simplifier des processus
- développer des outils communs
- partager et harmoniser les bonnes pratiques

Objectif : renforcer l'efficacité collective et la qualité du soutien à la recherche.



La suite reste à construire ensemble !

Le réseau est un espace évolutif, qui se construit avec et pour ses membres.

De nouvelles initiatives pourront être développées en fonction des besoins, des opportunités et des idées du réseau.

Objectif : imaginer et co-construire des actions pour renforcer l'impact du réseau.



Un réseau au service de la recherche

Connecté au terrain, mobilisant les expertises, aligné avec la stratégie et contribuant au rayonnement de l'Université.

Le Réseau de soutien à la recherche n'a pas uniquement vocation à faciliter la circulation de l'information. Il doit également permettre de faire émerger des collaborations, des projets et des actions concrètes au service de la recherche.

Plusieurs dispositifs permettent ainsi d'activer la communauté constituée autour du soutien à la recherche.

Forum du soutien à la recherche

Projet à venir en cours de proposition et de montage

Le Forum du soutien à la recherche vise à réunir les actrices des réseaux Facultés et Services autour des besoins concrets de la communauté de recherche.

Le principe est simple : **les chercheuses et chercheurs viennent avec leur projet, une problématique ou un point de blocage et rencontrent les personnes susceptibles de les aider.**

Selon la nature du besoin, ils peuvent être orientés vers :

- le/la consultant·e recherche de leur faculté ;
- un spécialiste d'un service central ;
- plusieurs expertises complémentaires lorsque la problématique le nécessite.

L'objectif n'est pas de demander aux chercheurs de connaître l'organisation administrative de l'Université ou d'identifier eux-mêmes le bon service, mais de permettre au réseau de réaliser cette orientation collectivement.

Le Forum constitue ainsi un moment privilégié pour **mettre concrètement le réseau au service des chercheur·es** et renforcer parallèlement les liens entre les différents acteurs du soutien.

7×7 Recherche

Le **7×7 Recherche** est un événement de valorisation de la recherche menée au sein des sept facultés.

Son principe : **sept facultés, sept projets, sept minutes pour présenter chaque projet.**

Le format privilégie des présentations courtes, accessibles et pédagogiques, permettant de faire découvrir la diversité des recherches conduites au sein de l'Université au-delà des frontières disciplinaires.

Une première édition a été organisée en juin 2026 à destination de la communauté universitaire.

Le développement du projet vise à élargir progressivement son rayonnement et à l'ouvrir notamment à des publics externes, partenaires et médias.

Le 7×7 poursuit ainsi plusieurs objectifs :

- faire connaître la diversité des recherches menées au sein de l'Université ;
- développer une culture commune de la recherche ;
- favoriser les échanges entre disciplines et facultés ;
- rendre les travaux scientifiques accessibles à un public plus large ;
- renforcer la visibilité et le rayonnement de l'expertise scientifique de l'Université.

Projets collaboratifs

Les échanges au sein des réseaux peuvent faire émerger des problématiques ou opportunités nécessitant un travail collectif.

Des groupes de travail ou projets spécifiques peuvent alors réunir les acteurs concernés afin de développer des solutions communes.

Ces collaborations peuvent notamment porter sur :

- la création ou l'amélioration de prestations ;
- la simplification de processus ;
- l'amélioration de l'orientation des chercheurs ;
- le développement d'outils ou de ressources communes ;
- le partage et l'harmonisation de bonnes pratiques ;
- la réponse à de nouveaux besoins de la communauté de recherche.

Ces projets permettent de transformer les échanges du réseau en **améliorations concrètes du soutien à la recherche**.

Un réseau au service de la recherche

À travers ces différentes initiatives, le réseau contribue à relier quatre dimensions :

Le terrain, en restant connecté aux besoins des chercheuses, chercheurs et facultés.

Les expertises, en mobilisant les compétences présentes dans les différents services.

La stratégie, en assurant un lien avec les instances et responsables de la recherche.

Le rayonnement, en contribuant à rendre visibles la recherche et les expertises de l'Université.

Le réseau constitue ainsi une infrastructure de collaboration permettant aux différents acteurs du soutien à la recherche de **mieux se connaître, mieux travailler ensemble et mobiliser collectivement leurs compétences au service de la recherche**.